

N/REF : 21/07/2025 17H37 C:000020 I:00222
V/REF : 1687734
V/Email reçu le Lundi 21/07/2025 a 17H37

CITYA IMMOBILIER LA ROCHELLE

33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : CLOS VAUBAN 2
7 AVENUE VICTOR BOUTHILLIER
17410 SAINT MARTIN DE RE

Sainte-Soulle, le 23 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 7 AVENUE VICTOR BOUTHILLIER 17000 17410 ST MARTIN DE RE -LE CLOS VAUBAN
APPT 188 - LOC M ADOLPHE 0664014200
SYNDIC CITYA MME LE HEN 0546450221

MOTIF : MERCI DE REALISER UNE RECHERCHE DE FUITE DANS LES PARTIES COMMUNES ET
LE LOGEMENT 188 QUI CONSTATE UNE SURCONSOMMATION

Donneur d'ordre : Mme M LE HEN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 22/07/2025

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 188 DE M.ADOLPHE (LOCATAIRE)
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION

CONSTAT : RIEN EN APPARENT

CONTROLE MANOMETRIQUE DU RESEAU D'ALIMENTATION EFS/ECS

CONSTAT : AUCUNE PERTE DE PRESSION - STABILISATION A 4,00 BARS

CONTROLE VISUEL DES ELEMENTS SANITAIRES

CONSTAT : RIEN A SIGNALER

M.ADOLPHE NOUS INFORME QUE LA SURCONSOMMATION EST EQUIVAUT A 10L
SUPPLEMENTAIRE PAR JOUR SANS CHANGER SES HABITUDES

CONTROLE DU CUMULUS

CONSTAT : LE CUMULUS EST BOUILLANT ET LE REGLAGE DU THERMOSTAT EST REGLE
SUR LE MAXIMUM.

REGLAGE DU THERMOSTAT DU CUMULUS

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 23/07/25 a 16H16 Mme M LE HEN

NOTA :

UN CUMULUS PERD CONSTAMMENT UN PEU DE CHALEUR, PLUS L'EAU EST CHAUDE,
PLUS LES PERTES THERMIQUES SONT IMPORTANTES. CELA FORCE LE CUMULUS A SE
REMETTRE EN MARCHE PLUS SOUVENT POUR MAINTENIR LA TEMPERATURE D'OU LA
SURCONSOMMATION

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
1,00	Forfait Passage pont Ile de Ré (Eté)	2	16,00	16,00
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 22/07	2	65,16	97,74
1,50	H(s)2ème personnel	2	48,24	72,36
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
TOTAL H.T.				254,63
T.V.A. a 20,00%				50,92
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>305,55</u>

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN